

## Accords fiscaux—Loi

réunions des ministres des Finances et d'autres ministres des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral qui n'ont pas pu se mettre d'accord sur ce qui se passait. Il est tout de même singulier que la Chambre se soit lancée dans un grand débat, et ait presque recommencé aujourd'hui, pour savoir ce que le ministre des Finances fédéral avait promis aux gouvernements provinciaux.

Je vous rappelle que le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau) a dit ici que le ministre des Finances avait déclaré à l'émission *The National* de Radio-Canada anglais le 17 décembre 1986 qu'une augmentation de 175 millions de dollars par an, près de 1 milliard de dollars sur cinq ans, représentait un gros accroissement du programme. Il ajoutait que faute d'avoir obtenu un consensus, il fallait reprendre l'étude de la question et envisager certaines propositions, mais que les paramètres demeuraient les mêmes. Il annonçait que les provinces recevraient 175 millions de dollars de plus sur une période d'un an. Celles-ci trouvaient cela insuffisant. Comme elles avaient perdu 400 millions de dollars en un an à la suite des modifications apportées à la Loi sur le FPE, elles trouvaient plutôt maigre l'offre de 175 millions de dollars supplémentaires au titre de la péréquation. Aussi les ministres des Finances provinciaux, après avoir consulté les ministres de la Santé et les autres ministres provinciaux concernés, sont-ils revenus dire à notre ministre des Finances fédéral que ce n'était pas suffisant, et il est évident que c'est à cela que ce dernier faisait allusion à l'émission de Radio-Canada. Que s'est-il passé ensuite? Notre ministre des Finances fédéral, un conservateur, est revenu, a parlé à ses copains du Cabinet, puis est reparti voir les provinciales et leur a dit qu'il ne s'agissait pas de 175 millions de dollars accordés sur une année, mais sur deux ans.

Comme vous le savez, madame la Présidente, nous sommes arrivés à la Chambre des communes pour demander des explications au ministre des Finances sur ses propos. Il a dit qu'il n'avait pas menti et nous devons le croire sur parole. Nous pouvons citer ce qu'il a dit à Radio-Canada. Nous pouvons prouver que le montant a été réduit. Il a dit qu'il ne l'avait pas promis et nous le croirons sur parole, mais que penseriez-vous, madame la Présidente, si vous meniez des négociations pour quelque'un, qu'on vous faisait une offre de 175 millions de dollars et qu'à la réunion suivante, après avoir fait ce que vous pouviez pour améliorer la situation, on vous annonçait que ce n'était pas sur un an, mais sur deux? Cela s'appelle négocier de mauvaise foi. Les ministres provinciaux d'un bout à l'autre du pays devraient presque avoir peur de rencontrer notre ministre des Finances fédéral parce qu'à chaque fois il joue un sale tour aux provinces. D'abord, elles ne perdent pas l'argent du FPE en 1986-1987, puis elles le perdent, puis on nous dit que les paiements de péréquation vont compenser toutes les diminutions du FPE. Mais l'offre annuelle de 175 millions de dollars ne suffit pas à combler les pertes subies par les provinces en une seule année aux termes du FPE. Les 5 milliards de dollars promis par le ministre des Finances sur une période de cinq ans ne compensent pas les 6,8 milliards qui leur sont enlevés à cause des modifications apportées à cette formule. On s'aperçoit ensuite que l'offre fédérale de 175 millions de dollars n'existait même pas. Pas étonnant dans ces conditions que les relations fédérales-provinciales soient aussi déplorables qu'au début des années 80.

Il est singulier que les ministres conservateurs de la Nouvelle-Écosse et que les ministres conservateurs et le premier ministre de Terre-Neuve s'en prennent presque chaque jour au gouvernement fédéral. Pas étonnant que le premier ministre de l'Alberta montre une certaine «exaspération», et j'emploie le mot «exaspération» par politesse, pour ne pas enfreindre le Règlement.

La vérité, c'est que les ministres provinciaux ont l'impression de parler pour les murs. Ils trouvent frustrant de venir à Ottawa. Je serais tenté de citer quelqu'un du Manitoba, mais on s'empresserait de m'accuser de parti pris parce que cette province est dirigée par un gouvernement néo-démocrate. Puisque je suis maintenant en Ontario, je devrais peut-être citer le point de vue de quelqu'un du gouvernement libéral de cette province, mais certains diraient encore que c'est une opinion tendancieuse. Je suis dans le même dilemme en ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard. Au train où vont les choses à Ottawa, ce ne sont pas les gouvernements néo-démocrates provinciaux qui manqueront au pays dans quelques années.

**Des voix:** Ne vous faites pas trop d'illusions.

**M. Murphy:** Je vais donc citer les paroles d'un ami des chauchers d'en face. Voici donc ce qu'a dit le premier ministre Peckford:

Parler d'une nouvelle ère dans les relations fédérales-provinciales en se contentant de procéder à des consultations ne suffisait pas; cette nouvelle ère devait signifier que le gouvernement fédéral acceptait certaines suggestions raisonnables, et ce n'est pas ce qui s'est passé jusqu'ici.

Voici un autre passage:

... pour qu'Ottawa contribue de façon significative à la stabilité à long terme de Terre-Neuve, il devra fonder les paiements de péréquation et le financement des programmes établis sur les besoins et la capacité de payer plutôt que sur les données démographiques brutes.

Le premier ministre a poursuivi dans des termes beaucoup plus imagés. Il a dit, par exemple, que sa province était pressée comme un citron. Il s'est dit préoccupé du fait que la situation de Terre-Neuve rappelle celle des années 30. Les propositions provenant du ministre fédéral des Finances empêcheront sa province de maintenir le niveau de ses services.

La région de l'Atlantique a été la première à exprimer ses sentiments de frustration, mais toutes les autres régions canadiennes en font maintenant autant. L'orateur qui m'a précédé a souligné combien il est ironique d'avoir modifié aussi radicalement le financement des programmes établis. Nous voilà en train de modifier la formule de péréquation, un mois et deux jours après la présentation du budget fédéral. Or, le ministre a promis de mettre en oeuvre une réforme fiscale si juste et si importante qu'elle transformera complètement notre fiscalité et la gestion de notre pays. Si c'est vrai, si le gouvernement est sincère, s'il s'est effectivement fixé un programme politique axé sur la justice, pourquoi s'est-il empressé l'année dernière de faire modifier par le Parlement le financement des programmes établis? Pourquoi les députés ministériels voulaient-ils précipiter l'adoption des modifications à tel point que lorsque j'ai suggéré que le comité des finances entende des représentants de l'association nationale des infirmiers et infirmières, le président du comité, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a déclaré: «Qu'est-ce que les infirmières savent de la question? Pourquoi devrions-nous les entendre?» Le député ne voulait pas que trop de témoins se présentent. Nous avons quand même entendu les représentants de cette association qui